

B&M studio  
4 Ter boulevard Jacques duclos 40220 TARNOS  
[loisirs@ballet-modern-compagnie.fr](mailto:loisirs@ballet-modern-compagnie.fr)  
07 83 37 94 58 - 05 64 72 39 06

---

**INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : ..... / ..... / .....  
Nationalité : .....  
Sexe :  M  F  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

---

**INFORMATIONS SUR LES RESPONSABLES LÉGAUX (si mineur)**

Responsable 1 : .....  
Nom & Prénom : .....  
Lien avec l'élève : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

Responsable 2 (facultatif) :

Nom & Prénom : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

**CHOIX DE LA FORMULE D'ADHÉSION**

- |                                          |                                             |                                          |
|------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Classique       | <input type="checkbox"/> Eveil / initiation | <input type="checkbox"/> cursus concours |
| <input type="checkbox"/> Contemporain    | <input type="checkbox"/> Elementaire        | <i>(attention 2 cours par</i>            |
| <input type="checkbox"/> Stretching Yoga | <input type="checkbox"/> Moyen              | <i>semaine obligatoire)</i>              |
| <input type="checkbox"/> Pilates         | <input type="checkbox"/> Intermédiaire      |                                          |
|                                          | <input type="checkbox"/> Avancé             |                                          |
|                                          | <input type="checkbox"/> Adulte             |                                          |

---

L'élève souhaite-t-il participer au spectacle de fin d'année ?  Oui  Non

***Merci de vous rapprocher de notre magasin partenaire Biarritz Danse afin d'acheter la tenue réglementaire selon le niveau de l'élève : 05 59 24 43 26 / 07 83 37 94 58***

**AUTORISATIONS**

J'autorise mon enfant à participer aux cours, concours et spectacles selon les recommandations du professeur.

J'autorise l'encadrant à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

J'autorise /  Je n'autorise pas la publication de photos de mon enfant sur les supports de communication.

Fait à : ..... le : ..... / ..... / 20.....

Signature de l'élève (ou représentant légal) :



**DOCUMENTS À FOURNIR (obligatoires)**

- Photo d'identité
- Certificat médical ou attestation de questionnaire de santé
- Règlement de la cotisation annuelle : € .....

Chèque / Espèces / Virement – à l'ordre de : SAS B&M STUDIO

---

**CHOIX DE LA FORMULE D'ADHÉSION**

- 1 cours par semaine : 370 €
- 2 cours par semaine : 490 €
- 3 cours par semaine : 580 €
- 4 cours par semaine : 650 €
- Forfait Illimité : 800 €
- carte 10 cours 150 €

*Attention :*

- *la carte 10 cours ne permet pas de participer au spectacle de fin d'année.*
- *Le stretching ainsi que le pilates : carte 10 cours obliogatoire*

---

**PAIEMENT**

- En 1 fois
- En 3 fois  
(merci de fournir les 3 chèques dès l'inscription)
- 20 % applicable sur la deuxième inscription (fratrie) :

Par

- Chèque
- Espèce
- Virement Bancaire

**TOTAL**

- Cotisation annuelle : 25 €**
- Frais d'inscriptions : .....**

**MONTANT TOTAL = .....**

---

L'élève atteste :

- avoir accepté et pris connaissance du règlement intérieur
- s'engager à honorer tous les paiements en cas de paiement en plusieurs fois

Fait à : ..... le : ..... / ..... / 20.....

Signature de l'élève (ou représentant légal)

## **Règlement Intérieur – B&M Studio**

Ce règlement s'applique à tous les élèves inscrits à l'école de danse B&M Studio. Il vise à garantir un bon fonctionnement des cours et le respect de chacun.

### **1. DISPOSITIONS LEGALES**

Le présent règlement s'applique à tous les inscrits à B&M Studio. Toute inscription en vaut acceptation sans réserve.

### **2. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET TARIFS**

2.1 Toute inscription de l'élève est enregistrée par l'Association au moyen d'un dossier administratif.

2.2 Toute inscription est définitive après l'admission de l'élève et la réception du dossier d'inscription dûment signé. Aucun délai de rétractation n'est accepté et aucun remboursement ne sera effectué après réception du dossier d'inscription signé.

2.3 Tout changement de situation en cours d'année doit être immédiatement signalé à la Direction.

2.4 L'association se réserve le droit de refuser toute inscription ou réinscription sans justification.

2.5 Les frais d'inscription sont valables pour la saison (septembre à juin) et sont incessibles. Toute inscription d'un élève dans les cours de danse loisir de B&M Studio implique son adhésion à l'Association par une cotisation annuelle de 25€ payable le jour de l'inscription. Les cours dispensés sont payables à l'année ou au trimestre. Les frais sont dus dans leur intégralité, qu'il y ait ou non une présence régulière en cours.

2.6 L'absence aux cours de danse n'entraîne pas de remboursement partiel ou total du paiement effectué.

2.7 Tout départ, volontaire ou pour toute autre raison, de l'élève en cours d'année n'entraînera aucun remboursement et les frais d'inscription ou de formation restent dus dans leur intégralité. Sauf cas exceptionnel sur justificatif et selon l'étude du cas par le bureau de l'association, une partie des frais pourra être remboursée selon la décision du conseil d'administration, sous réserve d'acceptation et sans aucune garantie ni obligation de celui-ci.

### **3. COURS DE DANSE LOISIR**

3.1 Les élèves s'engagent à suivre tous les cours de danse pour lesquels ils se sont inscrits, sauf si une absence est acceptée au préalable par la direction.

3.2 Les élèves s'engagent à respecter les horaires des cours et à avoir une attitude respectueuse vis-à-vis des professeurs et des autres élèves. À défaut, le professeur peut demander leur exclusion pour la séance.

3.3 En cas de situations conflictuelles répétées, un entretien avec la Direction aura lieu afin de trouver une solution, ou de prononcer l'exclusion définitive de l'élève sans remboursement des frais engagés.

### **4. ABSENCES ET RÉPÉTITIONS**

4.1 Les danseurs sont tenus d'assister aux cours de danse, sauf en cas de maladie ou blessure. En cas d'absence, l'élève doit prévenir par mail.

4.2 Les absences répétées sans justificatif peuvent entraîner une suspension temporaire de l'élève pour une durée déterminée.

### **5. TENUES VESTIMENTAIRES**

Afin d'assurer le bon déroulement des cours et de garantir une progression harmonieuse pour tous les élèves, une tenue vestimentaire spécifique est imposée par niveau. Cette tenue, définie par l'équipe pédagogique, est obligatoire pour tous les élèves et doivent être achetée directement auprès de notre fournisseur Biarritz Danse.

## **6. PAIEMENT ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

6.1 Le paiement des cours peut être effectué en une seule fois ou en plusieurs échéances, selon les modalités définies lors de l'inscription.

6.2 Les élèves ont la possibilité de régler leurs frais de scolarité par carte bancaire ou chèques (avec possibilité de paiement en 3 fois, sous réserve de fournir tous les chèques à l'inscription). Les frais de formation sont dus dans leur intégralité dès l'inscription.

6.3 Une réduction de 20% est accordée pour les fratries et une réduction de 10% pour le parrainage.

## **7. DROITS À L'IMAGE**

7.1 En vous inscrivant à B&M Studio, vous autorisez, par défaut, l'école à prendre des photographies et vidéos de vos enfants (ou vous-même, si majeur) lors des cours, spectacles, événements, et à utiliser ces images à des fins promotionnelles et pédagogiques (site web, réseaux sociaux, brochures, etc.).

7.2 Si vous ne souhaitez pas que des images de votre enfant soient utilisées, il vous appartient de nous signaler expressément votre refus par écrit lors de l'inscription.

## **8. RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE**

8.1 L'école de danse B&M Studio n'est pas responsable des objets personnels laissés dans les vestiaires ou dans les locaux. Merci de prendre soin de vos affaires personnelles.

8.2 L'école ne peut être tenue responsable des accidents survenant avant ou après les heures de cours, ou des comportements imprudents.

8.3 L'école n'est pas tenue responsable des accidents pouvant survenir pendant les cours, l'élève ou le tuteur légal s'engage à ne pas poursuivre le professeur ou l'école en cas de chute, blessure ou autre événement pouvant survenir et est conscient des risques qu'un cours de danse peut engendrer.

8.4 L'école n'est pas responsable des vols, dégradations ou perte d'objets personnel.

Les détails concernant la tenue requise sont communiqués chaque début de saison, au mois de septembre, par mail et/ou affichage au studio. Il est de la responsabilité de chaque élève (ou de ses représentants légaux pour les mineurs) de se procurer la tenue dans les délais impartis.

L'accès au cours pourra être refusé en cas de non-respect répété de cette obligation.

### **9. ENGAGEMENT DES PARENTS/TUTEURS LÉGAUX (pour les mineurs)**

Les personnes accompagnant les mineurs doivent s'assurer de la présence du professeur avant de les laisser. Le professeur et l'école ne peuvent être tenus responsables des enfants en dehors des heures de cours. Il est donc obligatoire que les parents ou responsables légaux soient présents dès la fin des cours de leurs enfants.

### **10. CNIL ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'adhérent dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant auprès de la direction.

Ce règlement intérieur est conçu pour encadrer les cours de danse loisir à B&M Studio tout en assurant la sécurité, la bonne organisation et la responsabilité partagée entre l'école, les élèves et leurs familles. Il doit être respecté par tous les participants pour garantir un environnement de danse serein et enrichissant.

Signature Obligatoire précédé de la mention « Lu et approuvé

## **TENUES RÉGLEMENTAIRES**

- **Merci de vous fournir auprès de notre magasin partenaire qui possède toutes les références des tenues imposées dans nos cours.**
- **Les professeurs ne possèdent pas les références des justaucorps.**
- **Pensez à revendre votre justaucorps aux autres parents si vous changez de niveau.**
- **Les tenues sont obligatoires dans tous les cours.**
- **Chaque élève n'ayant pas sa tenue à partir du 02 novembre, ne sera pas accepté en cours.**
- **Rappel : le chignon est obligatoire en danse classique et les cheveux entièrement attaché en contemporain. Les professeurs ne doivent pas coiffer vos enfants.**

**MAGASIN : BIARRITZ DANSE**

**Galerie Espace Foch  
04 avenue du Maréchal Fach  
64200 BIARRITZ**

**05 59 24 43 26**